

SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL :
TOUT RESTE À FAIRE

PAGE 2

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
QUELS MOYENS, QUEL SUIVI ?

PAGE 4

JUSSI KANNER,
KEHYS, PLATEFORME DES
ONG FINLANDAISES, MEMBRE
DE CONCORD

PAGE 4

LES NOUVELLES DE SUD

Été 2016

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 163

Vie des commissions

ENCORE PLUS DE COHÉRENCE DES POLITIQUES À COORDINATION SUD

Reprendre d'une main ce qui est donné de l'autre, c'est le constat récurrent fait par les ONG lorsque qu'elles analysent les politiques publiques françaises et européennes. Ce manque de cohérence, initialement analysé au sein de la commission Europe, a poussé Coordination SUD à créer un espace spécifique à cet enjeu.

**Pascal Erard (CFSI),
chef de file de la commission Cohérence
des politiques pour le développement**

D'un côté l'aide au développement soutient la production laitière ouest-africaine, de l'autre la politique commerciale européenne pousse les États d'Afrique de l'Ouest à supprimer leurs droits de douane sur les importations de lait en poudre, vendu à bas prix grâce aux subventions de la politique agricole commune. Les producteurs laitiers ouest-africains subissent ainsi une concurrence déloyale qui entrave le développement de leurs filières.

Les traités européens, comme la loi de 2014 sur la politique française de développement et de solidarité internationale, reconnaissent la nécessité de promouvoir la cohérence des politiques. L'article 3 de cette

loi stipule qu' « une cohérence est recherchée entre les objectifs de la politique de développement et de solidarité internationale et ceux des autres politiques publiques susceptibles d'avoir un impact dans le domaine du développement, en particulier les politiques commerciale, agricole, fiscale, migratoire, sociale ou les politiques relatives aux droits des femmes (...), à l'éducation, à la culture, à la santé, à l'environnement, à l'énergie et à la lutte contre le changement climatique (...) ».

Coordination SUD a décidé fin 2015 de transformer le groupe de travail de la commission Europe sur la cohérence des politiques en une commission à part entière. Elle continuera à agir en la matière au niveau européen, tout en

développant une action spécifique en France.

La commission s'est réunie une première fois le 8 mars. Elle valorisera l'expertise des membres de Coordination SUD sur la cohérence des politiques, mutualisera les analyses, et favorisera les prises de positions communes. De même, elle sensibilisera et mobilisera davantage

les membres sur les enjeux liés à cette thématique. À ce titre, une formation est en projet pour cet automne et un rapport en 2017. Enfin, Coordination SUD plaidera pour une concrétisation effective de la cohérence des politiques aux niveaux français et européen

pour que celles-ci profitent pleinement aux pays en développement. ■

“ Coordination SUD a décidé fin 2015 de transformer le groupe de travail de la commission Europe sur la cohérence des politiques en une commission à part entière. ”

SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL :

“ Si tout cela doit s'arrêter là, alors on sera devant un échec. ”

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Philippe Jahshan
Rédactrice en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

À SUIVRE

ADOSSEMENT AFD/CDC : UNE CONVENTION PLUTÔT QU'UNE LOI

Face aux critiques émises par Bercy et la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la réforme de l'AFD, annoncée par François Hollande, ne passera pas par la case législative mais par une convention. Coordination SUD suit avec attention l'élaboration de cette réforme qui impactera fortement la politique de développement et l'aide française.

Philippe JAHSHAN,
président de Coordination SUD

Une nouvelle stratégie pour répondre aux enjeux globaux

Le Sommet humanitaire mondial qui s'est tenu à Istanbul les 23 et 24 mai 2016 est le 5^e grand rendez-vous concernant la solidarité internationale après les sommets de 2015. Au milieu de crises et des guerres qui se prolongent, le monde a joué une scénographie de plus dans laquelle engagements et affirmations de bonne volonté ont fleuri dans de nombreux discours. Il sera temps dans les mois à venir d'en juger de la crédibilité à l'épreuve du quotidien. Dans l'ensemble néanmoins, le monde est désormais doté d'un arsenal de textes qui, s'ils sont mis en œuvre, permettent d'espérer pour l'avenir. Haut et beau défi tant les voies demeurent aujourd'hui particulièrement troubles. C'est dans ce cadre que Coordination SUD définit sa nouvelle stratégie. Étendue à 6 ans, elle s'est nourrie de la prospective à 2030, du contexte actuel et des enjeux posés à notre secteur. Ils sont nombreux et le seront sans doute encore davantage. Aussi nous faisons foi que plus le monde d'aujourd'hui se rétractera, plus notre engagement solidaire devra se manifester ! Plus les obstacles s'accumuleront, plus notre détermination devra être grande ! En Europe tout entière où les voix populistes se renforcent encore, au Moyen-Orient ou au Sahel où la haine tue tous les jours un peu plus, dans chaque contrée où les citoyens sont soumis au déchaînement de violence, notre pacte de solidarité devra être renforcé. Parce qu'il maintient les fils fragiles d'une humanité qui fait tous les jours le choix de la vie. Parce qu'il dit de notre citoyenneté, sa valeur la plus universelle, la fraternité. C'est ce projet dont nous pouvons faire la meilleure contribution. À notre niveau, avec nos capacités, mais avec une ferme conviction. ■

SOMMET HUMANITAIRE TOUT RESTE

Le Sommet humanitaire mondial (SHM) s'est tenu à Istanbul du 23 au 24 mai 2015. Organisé à l'initiative de Ban Ki-Moon, il a mobilisé tous les acteurs de l'aide d'urgence. Si ce sommet est une première, c'est surtout un défi pour réformer le système humanitaire mondial face à des crises et des besoins humanitaires qui augmentent de façon exponentielle.

Alain Boinet,

administrateur de Coordination SUD pour la CHD et fondateur de Solidarités International

Conçu comme un sommet pluri-acteur, le SHM a réuni des acteurs aux responsabilités diverses : ONU, États, ONG, collectivités, secteur privé. Très vite, les ONG se sont mobilisées pour que les principes humanitaires soient au cœur du sommet. Dans le cadre de la commission Humanitaire de Coordination SUD, un document intitulé « Les ONG françaises demandent des résultats concrets et s'engagent » a été publié et présenté au sommet.

Un très long processus de préparation

La préparation du sommet a débuté en 2012 et rassemblé 22000 participants et impliqué 150 États lors de réunions. Entre juin 2014 et juillet 2015, huit consultations régionales ont été tenues et moult consultations thématiques, qui se sont achevées par une consultation globale à Genève. Le processus s'est conclu en février 2016 par le rapport du secrétaire général « *Une seule humanité, des responsabilités partagées* », et par un rapport spécial d'un panel de haut niveau sur le financement humanitaire. Le rapport de Ban Ki-Moon définit cinq grandes priorités : la nécessité d'un *leadership* politique pour prévenir ou régler les conflits, la protection des populations et le droit international humanitaire, « ne laisser personne de côté » en répondant aux déplacements des populations, enfin, investir dans l'humanité en finançant mieux l'aide humanitaire.

Le panel financement, plus connu sous le nom de « Grande négociation » est composé de 15 représentants des principaux bailleurs de fonds et de 15 représentants des agences d'aide humanitaire. Il s'est concentré sur des réformes visant le financement humanitaire qui s'est traduit par 51 « engagements ».

Les ONG humanitaires françaises, très tôt impliquées dans ce processus, ont appelé à faire des principes d'humanité, d'impartialité, d'indépendance, et de neutralité la pierre angulaire incontournable du SHM. À ce titre, elles ont publié une déclaration signée le 12 mai 2015 par 51 ONG internationales, à l'initiative de Handicap international et Action contre la Faim.

“ Les ONG humanitaires françaises, très tôt impliquées dans ce processus, ont appelé à faire des principes d'humanité, d'impartialité, d'indépendance, et de neutralité la pierre angulaire incontournable du SHM. ”

Pourquoi un tel sommet ?

D'abord, nous ne parvenons pas collectivement à faire face aux conséquences des crises qui affectent des populations toujours plus nombreuses. Le chiffre record de 60 millions de déplacés et de réfugiés a été atteint pour la première fois en 2014 et 125 millions d'êtres humains ont aujourd'hui besoin de secours.

L'autre raison évoquée par certains relève plutôt des difficultés rencontrées par les Nations unies et la nécessité pour un secrétaire général en fin de mandat de redorer le blason de l'institution. Il est vrai que l'échec des Nations unies face à l'épidémie Ebola est encore dans tous les esprits.

L'année 2015 a également été celle des grands sommets internationaux, des objectifs du développement durable à la COP21, des financements du développement à Addis-Abeba au sommet de Sendaï sur la

réduction des risques de catastrophe en passant par le Forum mondial de l'eau. Il devenait délicat d'oublier l'humanitaire qui, avec les spécificités de l'urgence, recoupe toutes ces problématiques.

La mobilisation de Coordination SUD avec les ONG humanitaires

Les ONG ont activement participé aux réunions régionales comme Handicap International, Action contre la Faim, Alima, le Secours Islamique France, et Médecins du Monde. Médecins sans Frontières a publié en juillet 2014 un rapport intitulé « *Where is everyone ?* ». Elles ont aussi pris part aux réunions préparatoires comme le Groupe URD, CARE France, le Secours Catholique-Caritas France, Medair,

ACTED, Première Urgence Internationale, Triangle, Solidarités International, ou SOS Villages d'Enfants France...

Comme rappelé très justement par Pauline Chetcuti, cheffe de file de la commission Humanitaire, et Karine Penrose, chargée de mission à Coordination SUD, dans l'article « *Un consensus humanitaire à la française* » paru en mai dans Alternatives Humanitaires : « *Les ONG humanitaires françaises revendiquent un héritage historique dunantiste d'indépendance, voire de remise en question, vis-à-vis des politiques publiques* ».

Ce même article fait référence au document d'engagement signé par 14 ONG humanitaires avec Coordination SUD, en vue du sommet. Le document se divise en deux parties. La première concerne nos demandes et la seconde nos engagements.

Ainsi, nous demandons aux Nations unies qu'une coordination disposant des moyens

À SUIVRE

PLANIFICATION 2017-2022 DE COORDINATION SUD

À l'occasion de son Assemblée générale, le 23 juin 2016, la planification stratégique 2017-2022 de Coordination SUD sera présentée et soumise au vote de ses membres. Issue d'un processus de consultation initié fin 2015, elle fixera les grandes orientations et les objectifs prioritaires du collectif pour les 6 prochaines années.

À LIRE

ÉTUDE « DIVERSITÉ D'APPARTENANCE AUX RÉSEAUX INTERNATIONAUX »

Les stratégies d'internationalisation se sont accentuées, au cours des deux dernières années, parmi les ONG françaises. Coordination SUD a lancé une étude, *via* le Frio, afin d'étudier les différents types de réseaux existants et les apports générés pour les ONG. La restitution s'est tenue le 13 avril dernier. Lire l'étude en ligne sur le site de Coordination SUD.

ITAIRE MONDIAL : E À FAIRE

nécessaires soit confiée au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) avec une autorité reconnue sur l'ensemble des agences de l'ONU, afin d'en améliorer l'efficacité, en partenariat avec les ONG. Dans le même esprit, nous demandons un renforcement du droit international humanitaire (DIH) et une protection accrue des humanitaires en mission dans les zones de crise.

Face aux crimes de masse, nous demandons que les membres du Conseil de sécurité des Nations unies renoncent à leur droit de veto contre un projet de résolution crédible pour prévenir ou mettre fin à des atrocités de masse. La France soutient ce projet depuis 2013. Nous appelons tous les bailleurs de fonds à simplifier et harmoniser leurs procédures et à prévoir des financements à plus long terme dans les crises durables. Nous demandons que les ONG nationales soient intégrées dans les mécanismes de coordination et de financement.

Quel premier bilan faire ?

MSF a décidé finalement de boycotter le sommet, notamment en condamnant les restrictions inacceptables de certains États à l'accès aux victimes de guerre, en doutant de la capacité du sommet à répondre aux besoins massifs des populations en danger, et en dénonçant le traitement inhumain fait aux réfugiés.

Si nous partageons ces critiques, les ONG humanitaires présentes à Istanbul ont décidé d'agir au sein du SHM en lien avec les autres coordinations d'ONG, VOICE pour l'Europe, Interaction pour les États-Unis, ICVA au niveau international. Philippe Jahshan, président de Coordination SUD, qui était présent à Istanbul établit un bilan assez équilibré du SHM.

Du côté positif, un sommet pluri-acteurs, le dialogue, des avancées pour des causes spécifiques, comme *la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées* portée par Handicap International, des engagements réciproques de tous les acteurs. Mais de l'autre, peu de déclarations fortes pour l'accès aux populations ou sur le droit international humanitaire. Et de conclure « *Si tout cela doit s'arrêter là, alors on sera devant un échec* ». Et Rachid Lahlou du Secours Islamique France d'insister à juste titre sur les prochaines étapes, car comme le souligne Solidarités International « *Tout reste à faire* ».

En clôture, Ban Ki-Moon s'est dit fier de ce sommet qui a regroupé 173 pays dont 55 chefs d'État, 400 organisations, plus de 9000 participants qui ont pris 1500 engagements mais s'est dit déçu par l'absence des dirigeants des cinq pays membres du Conseil permanent de sécurité des Nations unies.

Et ensuite...

Dans son allocution de clôture, Françoise Sivignon, présidente de Médecins du Monde France, a appelé de ses vœux un écosystème d'acteurs diversifié, incluant les ONG locales. Elle a affirmé leur intention d'être parties prenantes du suivi de la nouvelle architecture humanitaire tout en plaçant l'aide aux réfugiés et aux déplacés et leur dignité au centre de leurs priorités.

Pour réaliser des progrès réels dans les 3 prochaines années, Ban Ki-Moon présentera un rapport sur les résultats du SHM lors de la 71^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre prochain. Il fera également des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser les engagements pris.

Nous attendons que le pacte du SHM pour s'attaquer au déficit de financement soit tenu. L'estimation des ressources financières nécessaires est estimée à 50 milliards de dollars alors que le budget annuel actuel est d'environ la moitié ! Nous devons être nous-mêmes exigeants, vigilants et engagés dans cette transformation pour une plus grande efficacité de l'aide dans le respect de la dignité, de l'identité et de l'implication des personnes et populations secourues. ■

“ Si tout cela doit s'arrêter là, alors on sera devant un échec. ”

La France au sommet

Le secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, André Vallini, a présenté les 10 engagements principaux de la France au Sommet humanitaire mondial d'Istanbul. Cela a fait suite à un long processus de concertation avec les ONG humanitaires, Coordination SUD et la CHD, dans le cadre de plusieurs réunions du Groupe de concertation humanitaire.

C'est ainsi que, d'un commun accord, la 3^e Conférence nationale humanitaire le 23 février à Paris, a été entièrement consacrée au Sommet humanitaire mondial, avec de nombreux invités dont Antoine Gérard, chef du secrétariat du SHM.

Le Centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay, avec Patrice Paoli son directeur et Dominique Mas, ont également organisé une rencontre avec Stephen O'Brien, secrétaire général adjoint des Nations unies en charge de l'Humanitaire et du SHM, puis avec Christos Stylianides, Commissaire européen à l'action Humanitaire.

Au-delà de ce dialogue très utile, nous espérons maintenant que les autorités françaises prendront la part de responsabilité qui revient à l'un des membres permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Afin que les engagements pris au SHM pour répondre aux besoins humanitaires des populations en danger et pour prévenir et sortir des conflits, soient effectivement tenus.

173 PAYS
REPRÉSENTÉS
(DONT 55 CHEFS D'ÉTAT)

9 000
PARTICIPANTS

1 500
ENGAGEMENTS

SIGNATURE DE L'ACCORD DE PARIS

Le 22 avril dernier, 177 pays ont signé l'Accord de Paris, lors d'une réunion convoquée par Ban Ki-Moon au siège des Nations unies, à New York.

Ce nombre de signatures est le plus grand jamais obtenu dès le premier jour dans l'histoire des accords internationaux. Ceci tend à montrer une réelle volonté de poursuivre l'engagement climat pris par les pays Parties lors de la COP21. Cependant, la signature du traité n'est que la première étape d'un processus que Coordination SUD suivra avec attention. L'Accord ne pourra effectivement entrer en vigueur que si 55 Parties, représentant au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, le ratifient.

SAISINE DU CESE SUR LES ODD

Le Conseil économique, social et environnemental a été officiellement saisi, en mai, pour produire un rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'international, pour l'automne 2016.

Ce travail sera coordonné et publié par la section Affaires européennes et internationales du Conseil. Philippe Jahshan, membre de cette section et président du groupe des associations, en a été désigné rapporteur. Le processus de consultations des acteurs économiques, sociaux, environnementaux et du monde de la recherche devrait s'étaler sur deux mois. Coordination SUD appuiera l'organisation de la consultation des ONG.

SÉMINAIRE DÉVELOPPEMENT URBAIN

En vue de la conférence Habitat III qui se tiendra à Quito en octobre 2016, Coordination SUD et l'AFD

coorganisent le 29 juin le séminaire : « L'AFD et les organisations de la société civile face aux défis urbains : quels partenariats pour des villes solidaires ? ».

Les intervenants, praticiens de l'AFD ou d'ONG, échangeront à partir de leurs expériences sur le rôle de la société civile dans la définition et la mise en œuvre de politiques urbaines locales, et sur les politiques sociales en direction des populations vulnérables en ville. Serge Allou, de Cities Alliance, sera le grand témoin de l'après-midi, en charge d'en tirer enseignements et questionnements.

À SUIVRE

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DU FORUM SOCIAL MONDIAL 2016

Le Forum social mondial se tiendra du 9 au 17 août à Montréal. Dédié à la justice sociale et environnementale, il rassemblera plus de 50 000 personnes issues de la société civile, d'organisations et de mouvements sociaux. Structurée en 13 thèmes, la programmation du forum rassemblera plus de 1 500 activités autogérées.

À SUIVRE

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le Crid, Attac et Récedev vous donnent rendez-vous du 6 au 9 juillet 2016 à Besançon, avec plus de 80 organisations de solidarité internationale et de droit humain. 11 modules, 34 ateliers seront proposés sur le thème « des utopies aux alternatives, agissons ensemble ! ». Une occasion unique pour partager des expériences riches et variées.



JUSSI KANNER, CHARGÉ DE PLAIDOYER À KEHYS, PLATEFORME FINLANDAISE, MEMBRE DE CONCORD

Adopté en septembre 2015 par les Nations unies, l'Agenda 2030 sera évalué et révisé chaque année lors du *High Level Political Forum (HLPF)* sous l'auspice du Conseil économique et social onusien, et tous les quatre ans à l'Assemblée générale de l'ONU. 22 pays, dont la France, présenteront les premiers rapports volontaires au HLPF 2016.

Six mois seulement après leur lancement, il serait prématuré de rendre compte de la réalisation des objectifs de développement durable. Le HLPF 2016 sera donc axé sur les mesures prises à ce jour pour démarrer l'Agenda, les systèmes de gouvernance et les stratégies des pays pour concrétiser ce programme. Quatre États membres de l'Union européenne sont les premiers à présenter un rapport : l'Estonie, la Finlande, la France et l'Allemagne. Les plateformes nationales de ces pays, membres de Concord, ont partagé des informations sur ce processus et formulé des messages de plaidoyer communs pour leurs gouvernements respectifs.

Le principal sujet qui nous concerne est l'implication en amont de la société civile et nous attendons que nos gouvernements fassent preuve de volonté politique pour cela. Cette année est particulièrement décisive car elle pose les bases des rapports nationaux futurs.

Les pays de l'Union européenne qui présentent un rapport doivent rendre compte de leurs stratégies pour associer la société civile dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen de l'Agenda 2030, et favoriser leur participation au Forum lui-même. Cela enverrait un signal fort aux différents pays, notamment européens, où la place laissée à la société civile se réduit dangereusement. Nous sommes également convaincus de l'importance, de présenter des rapports plus fréquemment que prévu par le cadre onusien, soit deux rapports en 15 ans. Pour l'Estonie, la Finlande, la France et l'Allemagne, cela voudrait dire qu'il n'y en aurait qu'un de plus d'ici 2030, ce qui est nettement insuffisant.

En outre, il nous paraît crucial de vérifier la

façon dont les pays vont rendre compte de la cohérence des politiques. Compte tenu de la nature intégrée et indivisible des objectifs, et de la complexité de l'Agenda, celui-ci ne serait pas viable en l'absence de mécanismes garantissant que les politiques d'un secteur ou d'un pays donné n'aillent pas à l'encontre des efforts dans d'autres domaines ou d'autres pays. Pour les pays de l'OCDE, il est particulièrement important de tenir compte de l'impact de leurs politiques sur les pays en développement.

Enfin, les quatre États cités doivent également prendre en compte leur rôle en tant que membres de l'Union européenne. Certains domaines, comme le commerce, sont de la compétence de l'UE. Comment cela affecte-t-il les États européens sur leur chemin vers le développement durable ? Nous encourageons l'Union européenne à faire preuve d'ambition dans l'élaboration de son propre plan de mise en œuvre de l'Agenda 2030, en assumant sa part de responsabilité dans l'accomplissement des objectifs de développement durable. ■

“ En outre, il nous paraît crucial de vérifier la façon dont les pays vont rendre compte de la cohérence des politiques. ”

TRIBUNE OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, QUELS MOYENS, QUEL SUIVI ?

Pascale Quivy (Grid),
vice-présidente de Coordination SUD et
référente CA de la commission Objectifs
de développement durable

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté 17 objectifs de développement durable détaillés en 169 cibles définissant ainsi un agenda pour 2030 universel, inclusif et ambitieux. Les intentions sont louables, mais les moyens dédiés sont à la fois insuffisants et inadaptés.

Dans le cadre de la réflexion stratégique 2017-2022 de Coordination SUD, les ONG membres ont clairement positionné la question du suivi des objectifs de développement durable (ODD) comme l'une des priorités de plaidoyer. Les ODD forment un cadre universel et ambitieux destiné à éradiquer la pauvreté, lutter contre les inégalités et préserver les ressources de la planète à l'échéance 2030. Pour la première fois, et contrairement aux 8 objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ils ne sont pas destinés aux seuls « pays en voie de développement » mais concernent l'ensemble des États. Enfin, ils sont censés être inclusifs, en « ne laissant

personne de côté ». Si l'on peut se féliciter de cette prise de conscience par la communauté internationale et de la volonté affichée par les États membres des Nations unies, il reste que ce programme n'a aucune valeur contraignante et que sa mise en œuvre reposera sur le bon vouloir des gouvernements, tant sur leur territoire national qu'en matière de solidarité internationale. Des objectifs aussi ambitieux ne pourront être atteints que si des moyens colossaux leur sont affectés, ils sont estimés aujourd'hui à 2 à 3 milliers de milliards de dollars annuels. Or, les engagements des pays riches (dont la France) en matière d'aide publique au développement (APD) sont loin d'être à la hauteur, notamment au regard de l'objectif de consacrer 0,7 % de la richesse nationale à l'APD. Par ailleurs, même si le rôle des entreprises, notamment locales, dans le développement et la création de richesses et d'emplois n'est pas à remettre en cause, la tendance générale consistant à confier le financement du développement au secteur privé, peut légitimement susciter des inquiétudes. En effet, elle ne s'accompagne pas de la mise en place d'un cadre contraignant de responsabilité sociale et environnementale, et ne permet aucune avancée réelle dans le domaine de la lutte contre l'évasion fiscale. À cet égard, le Programme d'action adopté à Addis-Abeba en juillet 2015, à l'occasion de la troisième conférence internationale sur le financement du développement, s'est montré

des plus décevants. Les États présents autour de la table de négociation ont notamment refusé de répondre aux demandes de la société civile et des pays du Sud visant à mettre en place au sein des Nations unies un comité intergouvernemental sur les questions fiscales. De plus, l'engagement initial de 2015 en matière d'APD a été repoussé à 2030... Pis encore, loin de remettre en cause notre modèle économique actuel, les ODD ne s'attaquent pas aux causes systémiques des problèmes sociaux et environnementaux de notre temps. Ils reposent de fait sur le faux postulat selon lequel la croissance et la dérégulation des marchés mèneront nécessairement à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des inégalités (sans parler de la préservation des ressources de la planète dans un monde fini). Si l'on peut se réjouir que la France se soit portée volontaire (parmi 22 pays) pour présenter dès juillet 2016 un premier rapport à l'ONU sur la mise en application des ODD (au Forum politique de haut niveau du Conseil économique et social), comment ne pas s'étonner de l'opacité dans laquelle les travaux ont été menés et de l'absence de consultation de la société civile à la date d'écriture de ce texte ? Voilà pourquoi Coordination SUD et ses membres ont un rôle crucial à jouer, en s'emparant de la question des ODD et en mobilisant leurs réseaux sur le suivi de la mise en œuvre et le respect des engagements des États. ■

3 questions à

Alexandre Thieyre
chargée de projets au Cnajep

Retour sur l'Atelier « Jeunesse et solidarité internationale »

Quel était l'objectif de cet atelier, qui s'est tenu le 22 avril ?

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire proposent un cadre pour permettre aux jeunes de mener des projets de solidarité internationale à court et moyen terme. Pourtant, ces actions solidaires ne sont pas toujours reconnues comme telles, et les acteurs s'ignorent. Les interactions entre les associations de jeunesse et les associations de développement ou humanitaires sont rares ou ne sont pas assez valorisées. L'atelier visait à amorcer une nouvelle synergie entre ces acteurs et à pérenniser une démarche de réflexions et d'échanges.

Quel est votre sentiment sur son déroulement ?

Cette journée, proposant un temps interne dédié aux associations concernées, leur a permis de mieux se connaître et d'échanger de manière sereine et participative. Le format d'animation de la journée, privilégiant les temps d'interconnaissance et d'expression collective, a parfaitement fonctionné dans ce sens. Il est important de rappeler que la définition de cet atelier s'est faite de manière collaborative entre le Cnajep, Coordination SUD et d'autres collectifs et associations qui ont souhaité s'investir dans cette initiative : le CLONG-Volontariat, Educasol, Étudiants & Développement, les Maisons familiales rurales, les Scouts et Guides de France et Solidarité Laïque. Cette construction à plusieurs voix a permis d'enrichir très fortement la construction de la journée.

Quelles sont les perspectives en termes de réflexion collective sur les questions de jeunesse ?

Les participants à cette journée ont manifesté un intérêt pour porter plus en avant la thématique jeunesse et en faire un axe de plaidoyer. Pour cela, il semble nécessaire d'aborder cette question de manière transversale, en lien avec les autres enjeux du secteur. Le lien entre jeunesse et solidarité internationale questionne de manière pertinente nos approches et nos fonctionnements. Il apporte des visions nouvelles et innovantes essentielles pour guider l'évolution de nos organisations.

RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG